



Rapport d'Activité 2023

CCAS de Beaucouzé

Grâce à ses missions d'aides sociales légales et facultatives diversifiées le Centre Communal d'Action Sociale s'adresse à différents publics ;
En proposant également des animations sociales, chacun peut participer et (re) créer du lien social.

Que ce soient les publics en situation de fragilité, les familles ou les séniors, ils sont accompagnés par l'équipe de la Maison de la Solidarité.

La relocalisation du Jardin Solidaire en centre bourg permet d'entretenir les relations entre les habitants et de fédérer autour de projets stimulants qui renforcent les liens sociaux.

Grâce à différents partenariats cette parcelle oubliée a été réaménagée et l'équipe de bénévoles motivée et motivante en a fait un lieu de vie et d'échanges.

Une visite et un apéritif festif ont été proposés au public au début de l'été afin de présenter ce beau projet. Objectif, en faire un lieu ouvert à tous, avec des animations telle que la première Fête de la soupe qui s'est tenue à l'automne dernier. Le futur projet du 15 rue du Bourg en permettra la concrétisation.

Outre l'accompagnement social, le dispositif d'aide alimentaire ou encore l'animation sociale dans lesquels s'inscrivent le CCAS et la Municipalité, l'accès au logement est également un axe qui a toute sa place.

En effet, avec la livraison de 14 logements sociaux (7 maisons avec la Soclova et 7 autres avec Maine et Loire Habitat), la commune rattrape son retard et suit ainsi les directives de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain), qui vise à améliorer la mixité sociale, le développement durable et la démocratie territoriale.

Le CCAS, fort de son expertise et de l'expérience de son personnel, s'inscrit aussi bien dans le domaine de l'animation sociale, de la santé, que dans l'accompagnement social ou dans l'aide à la recherche d'emploi.

Je tiens à remercier les agentes du CCAS qui par leur sens du service public accompagnent les habitants. Merci également à mes collègues élu(e)s ainsi qu'aux administrateurs (rices) du CCAS pour leur soutien et tous nos échanges.

Un grand merci aux différents partenaires ou prestataires qui tout au long de l'année ont réalisé des actions ou animations.

Et n'oublions pas :

« La solidarité n'aura jamais été autant importante dans notre quotidien ; Que ce soit loin de chez nous ou sous nos yeux, l'entraide et le partage ne doivent pas être des mots dénués de sens. »

Peggy Massol

Adjointe déléguée aux Solidarités

SOMMAIRE

Observatoire	4
Le CCAS de Beaucouzé, acteur incontournable de la solidarité de proximité.....	5
Soutenir les publics en situation de fragilité.....	8
Accompagner le vieillissement.....	12
Développer le lien social entre habitants.....	14
Accueillir et favoriser le vivre-ensemble.....	17
Cultiver la solidarité.....	19

Observatoire

La population



5645 habitants au 1^{er} janvier 2023 + 9 % sur les 5 dernières années

19 % de la population a moins de 15 ans

27 % de la population a plus de 60 ans



28 % des foyers sont composés d'1 personne



36% des habitants de + de 65 ans vivent seuls



28 % des foyers sont des couples avec enfants



189 familles monoparentales soit **22%** des familles avec enfants

Données INSEE 2020

Indicateurs sociaux



332 demandeurs d'emploi de catégorie ABC

+9% par rapport à 2022



76 bénéficiaires du RSA au 31/12/2023 (65 en 2022)

Dont **24** sont accompagnés par une assistante sociale du département

94 foyers accompagnés dans le cadre de l'accompagnement social du département

50 personnes reçues par les professionnels du département lors des permanences Accueil Information Orientation

Le CCAS, acteur incontournable de la solidarité de proximité

Le Conseil d'administration

Le Président du CCAS est le Maire de la commune. Un conseil d'administration assure le bon fonctionnement du CCAS et est garant de la bonne mise en place de la politique sociale décidée par la commune. Le conseil d'administration est composé de membres élus par le conseil municipal en son sein et de membres nommés par le Maire. Les membres élus sont au nombre de 6, de même que les membres nommés.

Les membres nommés sont des personnes investies dans la commune dans différents champs d'action du développement social. On doit y retrouver des représentants :

- de l'Union Départementale des Associations Familiales
- des associations de retraités et de personnes âgées
- des associations de personnes handicapées
- des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

Composition

• Membres élus

Yves COLLIOT, Maire et Président du CCAS

Peggy MASSOL, Vice-Présidente du CCAS

Xavier ANAÏS, Adjoint au Maire

Véronique GAUDICHET, Adjointe au Maire

Arnaud ROUDAUT, Conseiller municipal

Sophie BURON, Conseillère municipale

Nelly DANDE, Conseillère Municipale

• Membres nommés

Annie DA SILVA, Aînés

David ANFRAIX, Handicap

Patrick BRISSET, Familles

Nicole THULEAU, Insertion

Nicolas MASSON, Société Civile

Malika GOUDARD, Société Civile

Ressources humaines du CCAS

Le CCAS est intégré à l'organisation de la commune de Beaucouzé.
4 agents sont mobilisés pour mener à bien ses missions.

4 AGENTS mobilisés au quotidien

1 responsable du CCAS

1 CESF

1 Chargée d'accueil social et logement

1 Animatrice socio-culturelle



Missions

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public communal. C'est une personnalité morale de droit public. Il dispose d'un conseil d'administration et d'un budget qui lui sont propres.

Il anime une action générale de prévention et de développement social. Il a pour mission d'aider et d'accompagner les personnes fragiles : personnes âgées, handicapées, isolées, les enfants et familles en difficulté.

Deux missions principales lui sont confiées :

Les missions confiées par la loi :

- Participation à l'instruction de différents dossiers dits d'aide sociale légale
- Analyse des besoins sociaux de la population

Les missions confiées par la ville :

- Mise en place de la politique sociale développée par la municipalité. Elle s'articule autour de plusieurs axes :



- Soutenir les publics en situation de fragilité
- Accompagner le vieillissement
- Développer le lien social entre habitants
- Accueillir et favoriser le vivre-ensemble
- Cultiver la solidarité

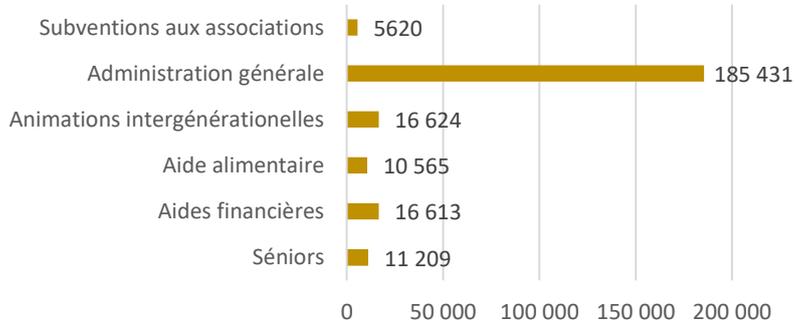
Budget annuel



9 654€ d'investissement

249 028€ de fonctionnement

Répartition des dépenses totales du CCAS



Une subvention communale de **185 000 €**

Partenaires

Le CCAS travaille en étroite collaboration avec différents partenaires. Il accueille également les permanences d'accueil de certains d'entre eux.



Chiffres-clés du CCAS



2826 appels à l'accueil du CCAS (2516 en 2022) +12 %



2224 visites (1867 en 2022) +19 %



1371 contacts pour les demandes d'aides légales et facultatives (1143 en 2022) +20 %



496 contacts pour un accompagnement administratif (434 en 2022) +14 %



1784 contacts pour les demandes de logement social (1412 en 2022) +26 %



747 habitants rencontrés dans le cadre des actions sociales et d'animation (628 en 2022)



289 habitants ont bénéficié d'une aide administrative, alimentaire et/ou financière



93 habitants de + de 60 ans ont participé aux animations dédiées aux seniors



328 habitants distincts ont participé aux animations familiales et intergénérationnelles

Soutenir les publics en situation de fragilité

Proposer un accompagnement administratif

L'accompagnement est au cœur des missions du CCAS. Pour cela, la conseillère en économie sociale familiale propose un accompagnement pour tous les Beaucouzéens, confrontés à des difficultés d'ordre sociales et/ou professionnelles.

L'intervention qui est proposée a pour objectif de développer une méthode participative avec la personne pour la conduire à améliorer sa situation. Les fonctions de la CESF sont très variées et ses interventions diversifiées : accueil et orientation du public, gestion budgétaire, aides financières, maintien dans le logement, accès à la santé, aides administratives diverses...



297 entretiens réalisés dont 13 visites à domicile
(263 en 2022)

195 accompagnements administratifs
14 dossiers d'aide sociale légale
10 dossiers MDA
5 dossiers Fonds Solidarité Logement

Retrouvez notre podcast sur l'accompagnement :



Faciliter les parcours d'insertion

Le CCAS est l'interface entre les entreprises du territoire et les chercheurs d'emploi de la commune. La transmission des offres se fait via les outils numériques. Le CCAS envoie régulièrement par mail à l'aide d'un flash emploi toutes les offres reçues de la part des entreprises. Une page Facebook permet aussi de relayer ces offres sur les réseaux sociaux.

Parallèlement le CCAS peut accompagner les demandeurs dans la réalisation de leur CV.



28 flashes emploi envoyés

72 publications Facebook

0 accompagnements au CV



Infos emploi Beaucouzé <https://bit.ly/3PW2orw>

Apporter une aide alimentaire

Cette aide permet de gérer l'urgence et de lutter contre la précarité alimentaire. C'est un dispositif attribué aux plus démunis.

L'adhésion des bénéficiaires est réalisée suite à une étude budgétaire avec le foyer et est valable pour une période de 6 mois, renouvelable. Elle est souvent la première démarche d'inclusion sociale permettant un accompagnement vers l'insertion et l'autonomie.

Elle a lieu un vendredi tous les 15 jours. Ce dispositif est organisé et géré par le CCAS avec l'aide d'une équipe de bénévoles. La distribution alimentaire sur notre commune se présente sous forme de paniers, préalablement préparés par nos bénévoles. Les denrées alimentaires proviennent principalement de la Banque Alimentaire de Maine et Loire (Angers) ; en contrepartie le CCAS verse mensuellement une participation financière à hauteur de 0.16 € par kg récoltés.

La participation du bénéficiaire s'élève à 1€ par personne et par colis, gratuité pour les enfants de moins de 12 mois.



Retrouvez notre podcast sur l'aide alimentaire :



28 jours de distribution

31 foyers bénéficiaires, soit **89** personnes

13 entrées / **17** sorties

28 bénévoles

11 bénévoles mobilisés pour chaque distribution

40h de bénévolat par jour de distribution

400 paniers préparés dans l'année

Développement des partenariats

Dans un souci d'apporter une aide alimentaire de qualité, le CCAS a développé en 2023 de nouveaux partenariats afin de diversifier ses approvisionnements. Ainsi, la ferme de la Grande Houssaye fournit plusieurs fois dans l'année des fromages et de la viande. Un partenariat s'est également mis en place avec Super U afin d'apporter au dispositif des produits peu présents dans les denrées récoltées au sein de la Banque Alimentaire. Le nouveau jardin solidaire permet quant à lui, un apport considérable en légumes.

Enfin, une adhésion à l'association « Dons Solidaires » permet de proposer des produits d'hygiène en nombre et de qualité.

Lancement des ateliers cuisine

Grâce à l'utilisation possible de la maison de la Couzette hors période estivale, des ateliers cuisine ont pu se mettre en place cette année. Un groupe de bénéficiaires et bénévoles de l'aide alimentaire s'est constitué pour partager des moments chaleureux autour de l'alimentation.

Apporter un soutien aux foyers fragilisés

→ Les aides règlementaires

Le CCAS soutient financièrement les habitants à travers différentes aides encadrées dans le règlement d'attribution des aides facultatives.



Activité sportive

31 jeunes
3 adultes
4 seniors
2615€ d'aides



Apprentissage de la nage

28 enfants
1976 € d'aides



Accès à la piscine

36 habitants
58 tickets
227€ d'aides



Départ en vacances

16 familles
63 vacanciers
2750 € d'aides



Séjours collectifs

16 jeunes
3 seniors
910 € d'aides



Cartes cadeaux Noël

29 familles
103 habitants
3634€ d'aides



Secours d'urgence

12 familles
24 bons distribués
255 € d'aides



Places de spectacle

8 habitants
€ d'aides



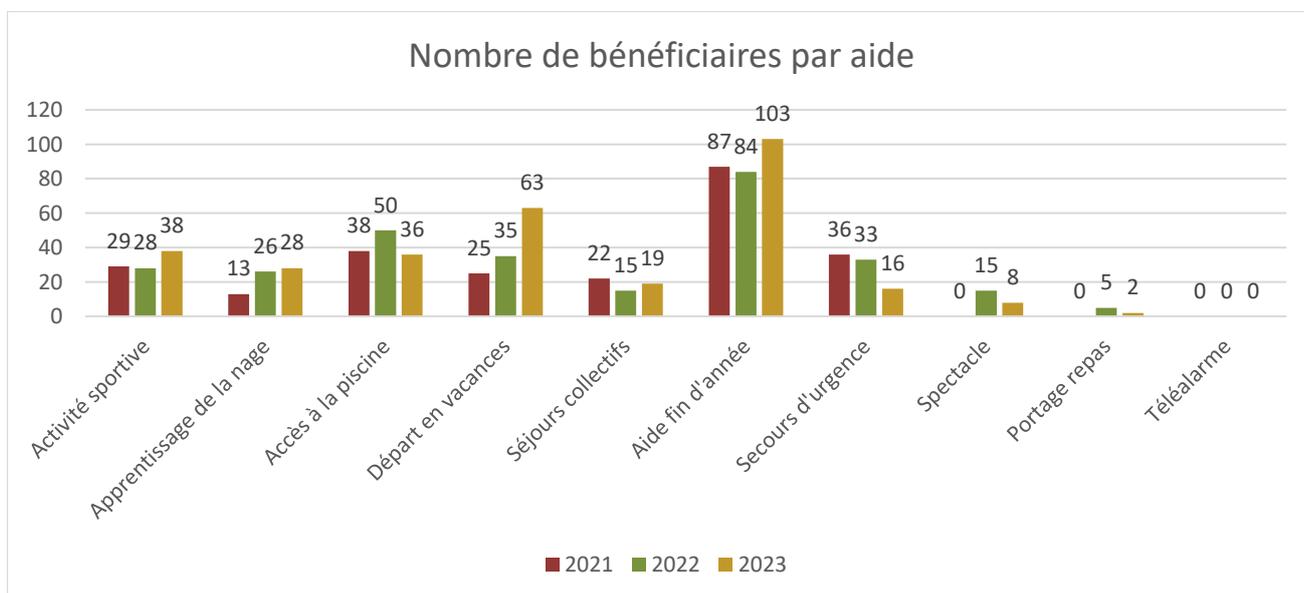
Aide au portage de repas

2 seniors
882 € d'aides



Installation Téléalarme

0 demandes



Un total de **13 249 €** d'aide (12 533€ en 2022, 9574€ en 2021)

→ Les aides attribuées en commission

Le CCAS étudie également des demandes d'aides financières individuelles lors de ses commissions permanentes. Il s'agit d'aides qui ne figurent pas dans le règlement d'attribution des aides facultatives. Les demandes d'aides sont instruites et présentées par la Conseillère en Economie Sociale et Familiale du CCAS. Les membres élus de la commission permanente analyse les dossiers et valident les attributions.

14 dossiers instruits (24 en 2022)

13 accords
1 refus
13 dons
0 aide remboursable

3744 € accordés (5306€ en 2022)



471€ pour la mobilité (Permis, carte bus, frais auto)



1014.52€ pour le logement (Energie, loyer, équipement)



500€ pour des voyages scolaires



375 € pour des découverts bancaires



1383 € pour des projets de formation

Accompagner le vieillissement

Soutenir les parcours de vie à domicile

→ Les aides administratives et financières

Le CCAS accompagne les seniors afin de faciliter leur vie quotidienne au domicile. Différents dispositifs sont mis en place. Le CCAS accueille et oriente les seniors dans leurs besoins d'accompagnement administratifs et financier.

Plusieurs aides facultatives sont proposées : une aide financière pour un abonnement à la téléassistance et une aide financière pour la prise en charge de portage de repas à domicile.

→ La veille sociale

En mars 2023, le CCAS a renouvelé l'organisation de visites à domicile auprès des seniors de 65 ans et plus vivants seuls qui le souhaitent. Les élus du conseil d'administration et du conseil municipal ont été mobilisés. Ces visites permettent de créer du lien avec l'ensemble des personnes âgées isolées et de veiller à leur bien-être et à la prise en charge de leurs besoins.



108 personnes visitées

30 élus mobilisés

→ Les logements adaptés

Différents bailleurs sociaux proposent des logements adaptés aux personnes âgées et/ou en perte de mobilité. La commune veille au développement de ce type de logement. Une réflexion est en cours pour augmenter l'offre de logements pour les seniors.



69 logements sociaux adaptés pour les seniors

63 en centre-ville proposés par Maine et Loire Habitat (27 pavillons et 36 appartements)
6 sur les Hauts du Couzé proposés par Podeliha et Soclova

→ Les actions pour lutter contre la perte d'autonomie

En partenariat avec le Conseil des Sages, le CCAS est porteur de 2 actions financées dans le cadre de la Conférence des Financeurs.



Code de la route

24 participants



Ateliers ludiques

43 participants

Lutter contre l'isolement des personnes âgées

→ Le transport solidaire

Le service de transport solidaire permet aux seniors de maintenir leurs déplacements pour des rendez-vous médicaux, des courses, des visites amicales, ... Les chauffeurs bénévoles sont très actifs. Ils ont noué des liens avec certains usagers qui utilisent très régulièrement les services du transport solidaire et trouvent auprès d'eux une écoute chaleureuse et un accompagnement rassurant. Ce service est également un soulagement pour les aidants (familles, amis, voisins...).

Ce service a été marqué en 2021 par la vaccination puisqu'il a été proposé à tous les seniors de la commune pour se rendre au centre de vaccination des Greniers Saint-Jean.

1242 Km parcourus (844 en 2022)



41 personnes inscrites dont 15 qui ont utilisé le service

(10 nouveaux bénéficiaires en 2023)

14 bénévoles (5 inscriptions en 2023)

143 transports réalisés dont la moitié pour aller faire les courses et aller à des rdv médicaux

→ Les animations

Le CCAS propose différentes animations pour les seniors.

Des repas à thèmes sont organisés deux fois par an à la MCL, à destination des personnes âgées de 65 ans et plus, vivants seules. Ces repas sont co-organisés avec la Mission Jeunesse Aînés et les services de la ville.

Le traditionnel repas des aînés a eu lieu au mois de janvier. Tous les habitants de 70 ans et plus sont conviés à ce repas dansant.

Le CCAS propose chaque été une sortie à la mer. Cette sortie est intergénérationnelle et beaucoup de seniors en profite. C'est pour eux l'occasion de profiter d'une journée de vacances à un moment de l'année où les animations sont peu nombreuses sur la commune.

Enfin, environ une fois par mois, le CCAS propose des ateliers ludiques autour de l'expression corporelle et de la mémoire.



1 repas dansant

153 seniors



7 ateliers

43 seniors



1 sortie à la mer

27 seniors



2 repas à thème

63 seniors

Développer le lien social entre habitants

Créer des temps forts d'animation et de cohésion

Une commission « animation » composée de 6 administrateurs travaille au développement de projets d'animations.

→ La Couzette, guinguette éphémère au bord du Couzé

Après le succès des dernières années, le CCAS a souhaité reconduire le projet de Couzette. Il s'agit de créer un projet collectif où tous les acteurs de la commune, que ce soient les habitants, les associations, les commerces, les services municipaux puissent trouver une place.

Toujours dans le parc, elle est située entre l'église et le Prieuré. Elle s'est également dotée de nouveaux outils : caravane-bar, fonds de scène et point info.

La Couzette était animée les mercredis après-midi par le CCAS, les jeudis par la Mission Jeunesse Aînés et elle était mise à disposition des associations les vendredis et samedis.

Cette année encore, le CCAS proposait en plus, des temps de petit déjeuner le jeudi matin. La nouveauté de cette année était une veillée coorganisée avec la médiathèque.



26 jours d'ouverture sur l'été

8 mercredis en famille proposés par le CCAS - **1187** participants (697 en 2022)

3 petits-déjeuners organisés par le CCAS - **76** participants (110 en 2022 pour 4 sessions)

2 soirées d'ouverture et de fermeture organisées par le CCAS

6 soirées apéro-concerts avec la MJA

7 soirées proposées par des associations de la commune



→ Les animations familiales et intergénérationnelles

Le CCAS souhaite proposer à chaque vacances scolaires des animations à vivre en famille, entre amis ou en solo. Ces temps permettent aux habitants de se rencontrer, de se retrouver et de partager des activités ensemble.



Apprenti
boulangier

25 participants



Initiation poterie

24 participants



Sortie Giffard

14 participants



Sortie à la mer

55 participants



Sortie à
Atlantic Toboggan

59 participants



Sortie au festival
plein les billes

1 participant



Atelier décoration de
citrouilles

22 participants



RDV des lutins

230 participants



Faire du jardin solidaire un lieu d'animation

En 2022, le CCAS a lancé le projet de relocalisation du jardin solidaire en cœur de ville.

Ce projet de jardin revêt plusieurs objectifs :

- Apporter des légumes et fruits au dispositif d'aide alimentaire dans un souci d'accès pour tous à des produits et une alimentation de qualité.
- Développer les échanges intergénérationnels entre habitants et créer du lien dans une logique de mixité sociale.
- Développer l'implication citoyenne et la connaissance autour de l'environnement et la biodiversité.



Les aménagements du jardin ont commencé au printemps 2023 avec l'aide de la Scop SICLE.

Une équipe d'habitants s'est mobilisée pour aménager ce lieu, le cultiver et l'animer. Le jardin a été très productif pour cette première année. Diverses animations ont été proposées et ont permis de rassembler les habitants : Portes ouvertes, fête de la soupe, ateliers avec les écoles,

Le jardin est un lieu ouvert. Les habitants s'y arrêtent facilement pour échanger ou visiter les lieux. La dynamique lancée cette année autour de ce projet est très prometteuse pour la suite.

→ Les productions du jardin

Retrouvez notre podcast sur le jardin solidaire :



Jardin Solidaire Beaucouzé

<https://bit.ly/4cQmIJS>

- 171 kg de tomates
- 36 kg de concombres
- 98 kg de courgettes
- 23 kg d'aubergines
- 21 kg de butternut
- 10 kg de cardes
- 9 kg de betteraves
- 4 kg de potimarron
- 1,25 kg de poivron
- 2kg de citrouilles vertes
- 2,5 kg de noisettes
- 36 kg de pommes
- 100 kg de pommes de terre
- 57 kg de citrouille
- 2 kg de navets
- 2kg de chou



Accueillir et favoriser le vivre-ensemble

Accompagner le parcours résidentiel des locataires

Le CCAS accueille, enregistre et met à jour les demandes de logements sociaux sur le fichier départemental des demandeurs de logement par le biais de l'application IMHOWEB. Il propose des candidats respectant les critères et prépare les commissions d'attribution en partenariat avec les bailleurs sociaux. Les sollicitations au service logement sont toujours plus importantes d'année en année.

→ La demande

4500 demandes sur Beaucouzé



488 demandeurs en choix 1

1272 appels téléphoniques

512 visites au CCAS pour le logement

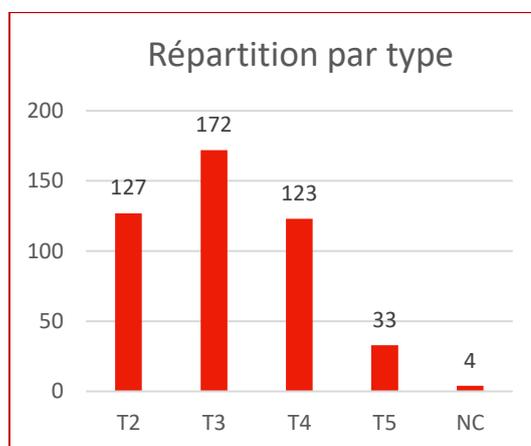
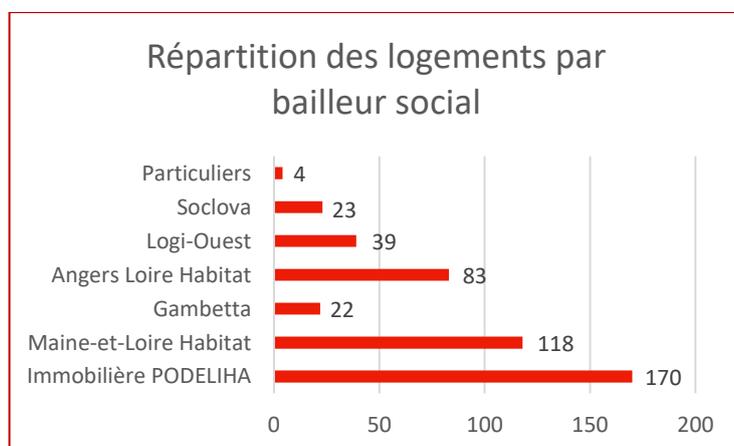
→ Le parc social



459 logements sociaux

15 logements neuf livrés en 2023

166 pavillons dont 102 T4 – T5



→ Les attributions

La Commission Logement est composée de 3 élus : Mme Peggy MASSOL, Mme Nicole THULEAU, Mme Nelly DANDE. Elle se réunit lorsque des logements se libèrent afin de procéder aux sélections des candidats proposés aux bailleurs sociaux. Les dossiers sont présentés ensuite en commission d'attribution, décisionnaire du processus d'attribution.

34 attributions (23 en 2022)



32% des nouveaux locataires sont des familles monoparentales

62% sont des personnes en emploi

26% habitaient déjà Beaucouzé

Proposer une domiciliation

Le CCAS propose aux habitants qui n'ont pas de domicile stable d'être domiciliés à l'adresse du CCAS. La domiciliation permet d'avoir un justificatif de domicile et une adresse pour recevoir du courrier. Ce dispositif permet également d'accéder à des droits et prestations.



33 personnes domiciliées (34 en 2022)

11 premières demandes

653 courriers remis (810 en 2022)

Cultiver la solidarité

Proposer des espaces d'engagements bénévoles

Le CCAS ne pourrait pas fonctionner sans l'engagement de nombreux bénévoles qui contribuent au quotidien à la faisabilité de trois dispositifs : le transport solidaire, la distribution alimentaire, le jardin solidaire.



Jardin solidaire

18 bénévoles



Distribution alimentaire

28 bénévoles

40h de bénévolat par distribution

Soit **1120h** sur l'année



Transport solidaire

14 bénévoles

143 transports

Soutenir la vie associative

Le CCAS fait le choix chaque année de soutenir financièrement les actions de différentes associations qui œuvrent dans le champ de la solidarité, qu'elles soient ou non de Beaucouzé.



5620 € versés aux associations

9 associations financées

Relayer des campagnes

En 2023, le CCAS a relayé plusieurs campagnes. Tout d'abord comme chaque année, les collectes de la Banque Alimentaire sont relayées pour encourager les Beaucouzéens à participer à cette action solidaire au sein de leur supermarché local.

Le CCAS a également relayé l'opération des « boîtes Solidaires ». A l'époque des fêtes de fin d'année, les habitants sont invités à constituer des boîtes cadeaux. Le CCAS et l'association COAAM se sont mobilisés pour recueillir les boîtes solidaires.





CCAS de Beaucouzé
3 rue du Bourg de Paille - 49 070 Beaucouzé
Tél : 02 41 48 18 59
Email : social@beaucouze.fr

 **CCAS Beaucouzé** <https://bit.ly/3xqg0Vn>

